

## **Fiche administrative**

Merci de bien vouloir remplir cette fiche, et la joindre au bon de commande, afin de nous communiquer les informations nous permettant de vous recontacter pour la mise en place de votre solution de gestion des réservations en ligne, Aerogest-Réservation. Elles seront conservées par Cap-Logiciels pour des tâches internes et ne seront en aucun cas diffusées.

### **A propos de l'aéroclub**

Nom de l'aéroclub :  
Adresse :  
Ville :  
Code postal :  
Téléphone de l'aéroclub :  
E-mail de l'aéroclub :  
OACI du terrain :

### **A propos de la personne à contacter**

Nom :  
Prénom :  
Téléphone :  
E-mail :  
Rôle au sein du club :

### **A propos de l'activité**

Nombre d'adhérents :  
Nombre d'instructeurs :  
Nombre d'heures de vol par an :  
Nombre d'appareils :  
Type d'appareil (avions, hélicoptères,...) :

### **Commentaires**



**Cap-Logiciels** Sarl

45, impasse de girolles  
34 400 L U N E L

Système d'information – Gestion des aéroclubs

Email [infos@cap-logiciels.com](mailto:infos@cap-logiciels.com)

Tel 09 52 63 44 10

**Bon de commande ferme et définitif**  
**Solution AeroGest-Réservation – Aéroclub affilié à la FFA**

Date..... Validité de cet offre : jusqu'au 30/06/2016  
Raison sociale : .....

Référence	Désignation	Qté	Prix Unitaire	Total HT Euro
Une fois à Installation 	<b><u>Application standard version 5.0</u></b> <b><u>Licence de base AéroGest réservation</u></b>	1	135	135
	Mise en place ➤ Création page d'accueil ➤ Mise en place votre logo ➤ Fiche administrateur ➤ Transmission des identifiants	1		<i>inclus</i>
	Documentations au format PDF ➤ Documentation pilote ➤ Documentation instructeur ➤ Documentation gestionnaire	1		<i>Inclus</i>
	<b>Licence d'utilisation annuelle</b> <i>Sauvegarde automatique sur les serveurs Aérogest</i>	1		<i>Gratuit</i>
	<b>Accès au service assistance par mail</b> <i>(Informations à fournir sur la fiche administrative jointe)</i>	1		<i>Inclus</i>

Votre site de réservation sera activé dès réception du présent bon de commande (signature, tampon de l'aéroclub) et accompagné des Conditions Générales de Ventes acceptées ainsi que du chèque de règlement prévu.

Tout site AéroGest-réservation non utilisé en mode réel par l'aéroclub pendant plus de deux mois sera clôturé sans préavis et à titre définitif. Votre bon de commande doit donner le nom et les coordonnées de la personne responsable du projet afin qu'il puisse avoir accès aux services d'assistance AeroGest.

Bon pour commande des éléments ci-dessus et **acceptation des conditions générales au verso**  
(Cachet– Signatures – lu et approuvé)

Total HT	135.00
TVA 20%	27.00
Total TTC	162.00
<i>Règlement à joindre à votre commande</i>	

Signature Cap Logiciel pour acceptation de la commande

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DU SERVICE AEROGEST-RESERVATION

## Cap-logiciel Sarl

Société propriétaire de l'application AeroGest-Réservation - 45, impasse des giroles à 34400 Lunel (France) – Siret 488 07318000025, ci-après dénommée Cap-Logiciels

**Clients:** Utilisateurs de la Solution AeroGest-Réservation

- Il peut s'agir de la structure aéronautique (association ou professionnel). On parlera du « **Client** »
- Il peut s'agir des membres de l'association ou des clients du professionnel. On parlera des « **Utilisateurs** »

**Solution AeroGest-Réservation** : Ensemble de programmes développés et exploités sur les serveurs de Cap-Logiciels. Ils permettant aux clients, aéroclubs ou structures professionnelles, de gérer, entre autre, les plannings de réservation des aéronefs à distance via le réseau Internet.

## 1. OBJET ET DUREE DU CONTRAT

**Durée et renouvellement** : Le contrat est conclu pour l'année civile. Il est reconduit automatiquement par accord tacite sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec AR avec un préavis de 3 mois avant l'échéance annuelle. **Cette clause est valable que l'abonnement récurrent soit payant (mensuellement ou annuellement) où gratuit.**

**Objet** : Les présentes conditions générales ont pour objet de préciser les conditions dans lesquelles Cap-Logiciels met à disposition du Client et des Utilisateurs, à titre onéreux ou non suivant le contrat, un accès à la Solution AeroGest-Réservation et aux services associés.

**AeroGest®** est une marque déposée de Cap-Logiciels

### 1.1. DESCRIPTION DE LA SOLUTION AEROGEST -RESERVATION

#### 1.1.1. FOURNITURE D'UN ACCES A LA SOLUTION AEROGEST-RESERVATION

Le Client bénéficie, pendant la durée de validité de son abonnement, d'un accès et d'un droit d'utiliser les fonctionnalités de la Solution AeroGest-Réservation. Cet accès se fait à partir des informations fournies à Cap Logiciel Sarl lors de la mise en place du service.

Les comptes pilotes (Utilisateurs) sont gérés directement par le client. Les identifiants et codes d'accès du Client et des Utilisateurs sont personnels et confidentiels. Le Client et ses Utilisateurs reconnaissent être responsables de leurs identifiants et mots de passe et supporter seuls les conséquences qui pourraient résulter de l'utilisation faite par des tiers qui auraient eu connaissance de ceux-ci. Toute perte ou divulgation involontaire d'éléments susceptibles de permettre à un tiers de prendre connaissance des identifiants doit être immédiatement signalée à Cap-Logiciels afin que les identifiants soient invalidés.

Il est de la responsabilité du Client d'affecter le niveau d'autorisation de chacun des utilisateurs.

Il est de la responsabilité du Client de s'assurer que le logiciel Aerogest-Réservation est utilisé à des fins aéronautiques. Toute utilisation détournée du logiciel (pour un domaine non liée à l'aéronautique, par une structure professionnelle déclarée en tant qu'association), ou toute utilisation pouvant nuire à l'image de Cap-Logiciels (chargement d'images non-appropriées, propos inappropriés dans les champs de texte libres ou autres) par le Client ou les Utilisateurs entrainera un arrêt immédiat et permanent du service sans préavis ou justificatif de la part de Cap-Logiciels.

#### 1.1.2. SERVICE D'HEBERGEMENT

AeroGest-Réservation est une application standard de réservation accessible par les écrans de l'interface de l'application uniquement. Cap-Logiciels et le Client s'engagent à respecter la réglementation applicable aux traitements des données personnelles et notamment la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

## 2. MISES A JOUR ET MISES A NIVEAU

Le Client bénéficie sans frais, pendant la durée de validité de son abonnement, de toutes les mises à jour de la Solution AeroGest-Réservation. Ces mises à jour sont automatiques.

**Besoins particuliers** : AeroGest-réservation est un logiciel standard livré tel quel, en l'état. Il appartient au client de vérifier avant toute commande l'adéquation du produit avec ses besoins. Il dispose à cet effet :

- D'un site démonstration, pleinement fonctionnel lui permettant d'évaluer totalement le produit avant toute commande.
- D'un droit de résiliation du contrat pendant trois mois. Cap-Logiciels remboursera alors le solde de la période.

Cap-Logiciels n'effectue aucun développement spécifique sur la Solution AeroGest-Réservation. L'application évolue en fonction des remarques des Utilisateurs selon le plan de développement fixé uniquement par Cap-Logiciels.

### 3. ASSISTANCE ET NIVEAU DE SERVICE

Cap-Logiciels apporte sur la solution AeroGest-Réservations un niveau de service commun « standard » pour l'ensemble des Clients.

Niveau de « service standard » :

- **Cap-Logiciels ne prend pas en charge la connexion du poste du client ou de l'utilisateur au réseau internet.**
- **Il n'y a pas de pas de garantie contractuelle sur le délai de rétablissement en cas d'interruption du service.**
- **Cap-Logiciels s'engage néanmoins à apporter tous ses efforts pour un rétablissement rapide :**
  - o En corrigeant un problème d'accès aux serveurs si cela est de son ressort
  - o En corrigeant toute anomalie de programmation rendant impossible l'utilisation du service
  - o En apportant les modifications nécessaires sur ses infrastructures pour solutionner le problème
- En cas de délai de rétablissement trop long pour le bon fonctionnement de la structure Cliente, Cap-Logiciels apportera la liste des réservations connues au format texte, issue d'un système de sauvegarde.

En cas de panne majeure du réseau internet ou de problème technique de son hébergeur, Cap-Logiciel devra attendre le rétablissement des services techniques issus des prestataires de télécommunication et d'infrastructure. Le Client sera tenu informé des délais d'attente fournis par ces prestataires à Cap-Logiciels.

#### .1. SERVICE D'ASSISTANCE

Cap-Logiciels offre une assistance technique **au Client** pour répondre aux questions relatives à l'utilisation des fonctionnalités de la Solution AeroGest-Réservation.

Cette assistance est accessible par Client (L'aéroclub ou la structure professionnelle) via communication téléphonique ou courriel.

L'assistance technique est assurée en français, les jours ouvrés de 14 heures à 17 heures.

L'assistance technique est accessible 7/7 jours en cas d'incident non imputable au Client.

Cette assistance n'est pas accessible aux Utilisateurs qui doivent se reporter au secrétariat de l'aéroclub ou de la structure professionnelle dont ils dépendent.

#### .2. FOURNITURE DE BANNIERES PUBLICITAIRES

Cap-Logiciels est libre de faire évoluer la Solution AeroGest-Réservation à sa guise. Certaines pages du site peuvent comporter des annonces techniques ou publicitaires. Ces annonces publicitaires se limiteront à des bandeaux en bas de page ou en marge de la page n'entravant pas l'utilisation des fonctionnalités par les Utilisateurs.

### 4. CONFIGURATION NECESSAIRE POUR UTILISER LA SOLUTION AEROGEST-RESERVATION

Le Client et les Utilisateurs doivent disposer d'un ordinateur avec un navigateur (Internet explorer, Edge, chrome, Firefox).

Le Client est seul responsable de la configuration et du bon fonctionnement de son matériel, de son accès réseau, et du paramétrage des logiciels requis pour utiliser la Solution AeroGest-Réservation.

### 5. CONDITIONS FINANCIERES

#### 5.1. ABONNEMENT

La solution de gestion des réservations est accessible, après accord de Cap-Logiciels ; votre site de réservation sera activé dès réception du bon de commande (signature, tampon de l'aéroclub) et accompagné des Conditions Générales de Ventes acceptées ainsi que du chèque de règlement prévu.

Si le bon de commande mentionne un coût récurrent (annuel ou mensuel), la facturation est établie tous les ans au 1<sup>er</sup> janvier pour une période de douze mois, avec un ajustement lors de la première souscription.

Cap-Logiciels fournit le logiciel AeroGest-Réservation pour les nouveaux Clients, aéroclub affiliés FFA, sans coût récurrents (hors frais d'installation). Les tarifs pour les Clients existants ne sont pas impactés par cette mesure. Les tarifs pour les aéroclubs non affiliés FFA ou les structures professionnelles sont disponibles sur le site officiel AeroGest.

Cap-Logiciels se garde le droit de refuser l'installation des Clients sans abonnement sans justificatif auprès du Client. Cap-Logiciels garde le droit de résilier un abonnement gratuit sans justificatif auprès du client dans la limite du paragraphe de l'article 1) OBJET ET DUREE DU CONTRAT (avec lettre avec AR dans les 3 derniers mois de l'année civile).

Le prix de l'abonnement ne comprend pas le coût des télécommunications et d'accès à Internet. Ces coûts restent à la charge du Client et des Utilisateurs.

#### 5.2. TARIFS

Les prix sont indiqués sur le bon de commande. Les modifications de prix éventuelles ne sont pas applicables aux abonnements en cours.

## 6. SERVICES

### 6.1. INTERRUPTION POUR MAINTENANCE

La société Cap-Logiciels s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services qu'elle propose. Cap-Logiciels s'efforcera d'offrir un accès 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à l'ensemble de ses services. Cap-Logiciels se réserve cependant la faculté de suspendre exceptionnellement et brièvement l'accessibilité aux serveurs pour d'éventuelles interventions de maintenance ou d'amélioration afin d'assurer le bon fonctionnement de ses services.

### 6.2. MODIFICATION DU SERVICE

Dans le cadre des mises à jours, améliorations et évolutions, Cap-Logiciels peut modifier certaines présentations ou fonctions de l'application. Elle informera le Client par courrier électronique du début de l'opération de maintenance lorsque cela est prévisible.

### 6.3. INTERRUPTIONS POUR DES CAS NE RELEVANT PAS DE LA MAINTENANCE

Les parties conviennent expressément que Cap-Logiciels ne pourra être tenue responsable pour les interruptions de services liées à un cas de force majeure, à une décision des autorités ordonnant la fermeture du service, à un changement de la réglementation, à une interruption de la fourniture de l'électricité ou des lignes de télécommunication due aux opérateurs publics ou privés, à une utilisation anormale ou frauduleuse par le Client ou par des tiers de la solution AeroGest-Réservation nécessitant l'arrêt du service pour des raisons de sécurité. Aucune indemnité ou remboursement du prix de l'abonnement n'est due par Cap-Logiciels pour ces interruptions.

## 7. REFERENCE ET CESSABILITE DU CONTRAT PAR CAP-LOGICIELS

Sauf mention contraire, le client accepte que Cap-Logiciels puisse citer le client parmi ses références.

Cap-Logiciels se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit, les droits et obligations nés du présent contrat.

## 8. PROPRIETE INTELLECTUELLE

AeroGest est une marque déposée. Toute reproduction ou représentation totale ou partielle, seule ou intégrée à d'autres éléments, sans l'autorisation écrite, expresse et préalable de Cap-Logiciels en est strictement interdite.

La structure générale, les logiciels, documentations textes, images, vidéos, sons, savoir-faire, animations, et plus généralement toutes les informations et contenus figurant dans le portail Cap-Logiciels, sont la propriété de Cap-Logiciels ou font l'objet d'un droit d'utilisation ou d'exploitation. Ces éléments sont soumis à la législation protégeant le droit d'auteur.

Toute représentation, modification, reproduction, dénaturation, totale ou partielle, de tout ou partie du site ou de son contenu, par quelque procédé que ce soit, et sur quelque support que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

## 9. DROITS D'UTILISATION CONCEDES SUR LA SOLUTION AEROGEST-RESERVATION

Le Client bénéficie, pendant la durée de validité de son abonnement, d'un droit d'utilisation de la solution AeroGest

- Pour lui-même, ou son personnel, salariés ou bénévoles
- Pour les utilisateurs du système de réservations (élevés, pilotes, instructeurs)

Le Client ne pourra concéder, même gratuitement, un droit d'usage à des tiers. Le Client s'interdit d'effectuer une quelconque copie de tout ou partie de la Solution AeroGest-Réservation.

Afin de ne pas perturber le bon fonctionnement de la Solution AeroGest-Réservation, il est interdit d'utiliser les fonctionnalités de la solution AeroGest-Réservation ou d'interroger les bases de données associées à l'aide de scripts ou programmes tiers, sans l'autorisation équivoque de Cap-Logiciels.

## 10. SUSPENSION/ RESILIATION

Le non-paiement du prix de l'abonnement à son échéance entraîne automatiquement et sans préavis la suspension des services. Cap-Logiciels se réserve le droit de résilier automatiquement et sans préavis tout abonnement reconduit par tacite reconduction et dont le prix de l'abonnement n'a pas été payé le 28 février de l'année civile en cours.

**Outre la possibilité ouverte à chaque partie de ne pas reconduire le contrat à chaque date anniversaire**, moyennant respect du préavis prévu à l'article 1 (Durée et renouvellement), les parties conviennent qu'en cas de non-respect de l'une quelconque des obligations du présent contrat au cours d'une période d'abonnement, Cap-Logiciels pourra suspendre ses prestations ou résilier de plein droit le présent contrat sans formalité judiciaire, si passé un délai de quinze (15) jours ouvrables après la présentation d'une lettre recommandée avec avis de réception mentionnant le manquement constaté, le non-respect invoqué demeure. La suspension et/ou la résiliation du présent contrat n'emporte pas renonciation de Cap-Logiciels à obtenir l'intégralité des sommes qui lui sont dues au titre du présent contrat, ni des dommages et intérêts pour le manquement constaté. Après la résiliation, les identifiants permettant l'accès à la Solution AeroGest-Réservation et aux services associés sont rendus inutilisables.

Cap-Logiciels garde le droit de résilier un abonnement gratuit sans justificatif auprès du client dans la limite du paragraphe de l'article 1) OBJET ET DUREE DU CONTRAT (avec lettre avec AR dans les 3 derniers mois de l'année civile).

Tout site AeroGest-Réservation non utilisé en mode réel par l'aéroclub pendant plus de deux mois sera clôturé sans préavis et à titre définitif.

#### 11. RESPONSABILITE DU CLIENT

Il appartient au Client de tester la Solution AeroGest-Réservation avant de l'utiliser en production réelle. Un site de démonstration, en accès libre, permet au Client d'effectuer tous les tests nécessaires avant la signature du bon de commande

Le Client est seul responsable de la protection de données personnelles enregistrées dans la Base de Données de la Solution AeroGest-Réservation et du respect de la législation relative au traitement informatisé des données personnelles. Cap-Logiciels ne peut en aucune manière être considérée comme le responsable du traitement de ces données personnelles. Cap-Logiciels n'est pas responsable des données enregistrées et des résultats obtenus par l'utilisation des fonctionnalités de la Solution AeroGest-Réservation.

#### 12. GARANTIE

AeroGest-Réservation est mis à disposition du Client sans garantie. Cap-Logiciels ne garantit pas notamment que les fonctions soit conforme à la documentation d'utilisation, ou aux besoins de l'utilisateur. Cap-Logiciels a adopté des solutions matériels de qualité et puissantes, et a pour objectif l'amélioration permanent du produit mais il ne garantit pas pour autant que la solution informatique soit sans erreur, ni ses performances.

#### 13. ARCHIVE ET EXPORT DE LA BASE DE DONNEES DU CLIENT

Cap-Logiciels conserve pendant trente (30) jours ouvrables, à compter de la date d'expiration de la dernière période d'abonnement payé, la Base de Données du Client. Après cette période, Cap-Logiciels ne sera plus tenue de conserver la Base de Données du client et pourra la détruire sans préavis. Dans les trente (30) jours ouvrables de la résiliation, le Client, à jour du règlement de ses factures, dispose de la faculté d'obtenir un export des données relative à son compte.

Cet export contiendra :

- La liste des utilisateurs
- La liste des réservations en cours

Cap-Logiciels n'assume, ni ne garantit, aucune compatibilité ou interopérabilité de l'export de la Base de Données avec d'autres solutions logicielles ou base de données tierces.

#### 14. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Client peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations le concernant, en utilisant les fonctionnalités de la Solution AeroGest-Réservation relatives à la gestion de son compte ou en s'adressant à Cap-Logiciels.

A des fins d'audit, Cap-Logiciels dispose de la faculté de conserver si nécessaire pendant une année les données de connexion à la Solution AeroGest-Réservation.

#### 15. CESSIBILITE & SOUS-TRAITANCE

Il est expressément convenu que le présent contrat ne pourra être cédé à un tiers par le Client. La licence d'utilisation de la solution AeroGest n'est pas transmissible même à titre gratuit.

#### 16. INTERPRETATION

En cas de difficulté d'interprétation de l'un quelconque des titres ou des intertitres placés en tête d'une disposition, avec l'une quelconque des dispositions, les titres et intertitres seront déclarés inexistantes.

**Attribution de juridiction et loi applicable :** POUR TOUTE DIFFICULTE OU TOUT DIFFEREND POUVANT INTERVENIR DANS L'INTERPRETATION OU L'EXECUTION DES CONVENTIONS, CHAQUE PARTIE FAIT ELECTION DE DOMICILE A L'ADRESSE PORTEE SUR LES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET ATTRIBUE COMPETENCE AUX TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE MONTPELLIER, MEME EN CAS D'APPEL EN GARANTIE OU PLURALITE DES DEFENDEURS. Sauf conventions spéciales et écrites, toute commande emporte, de plein droit de la part de l'acheteur, son adhésion à nos conditions générales nonobstant toute stipulation figurant à ses propres conditions générales d'achat.